

Sir Adolphe, tout chargé d'ans et de gloire qu'il était, avait bien voulu continuer à notre *Revue* sa collaboration distinguée. Dans notre avant-dernière livraison (mai 1920), nous donnions, nos lecteurs se le rappellent sans doute, la suite de ses *Souvenirs d'enfance*, qui resteront, hélas! interrompus, la maladie qui devait l'emporter étant survenue au moment où il se disposait à nous écrire ce qui aurait paru en juin. Nous n'avons pas le droit de nous flatter que les dernières lignes qu'il a écrites aient été pour nous. Mais nous sommes autorisé à croire que l'une de ses dernières pensées aura été pour notre modeste périodique. C'est un honneur dont nous sommes fiers.

Adolphe-Basile Routhier était né, le 8 mai 1839, à Saint-Placide, sur les bords de ce lac des Deux-Montagnes qu'il nous décrivait, à 81 ans, avec tout l'enthousiasme d'un rhétoricien. Il avait fait ses classiques à Sainte-Thérèse, dont il est resté l'étoile de première grandeur depuis tant d'années, et ses études légales à l'Université Laval de Québec. Admis au barreau en 1861, il ne tarda pas à s'y distinguer. L'Université lui confia bientôt sa chaire de droit civil, puis celle de droit international, qu'il occupa de 1897 à 1917. Dès 1873, à 34 ans, il était nommé juge de la cour supérieure. Il devint juge d'amirauté en 1897 et juge en chef dès 1902. C'est dire qu'il a fourni, comme magistrat, une carrière de 47 ans ! A deux reprises, il fit partie de la chambre des communes. En 1897, il refusa l'honneur et la charge de lieutenant gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. En 1904 et 1905, il agit comme administrateur de la province de Québec, en l'absence du lieutenant-gouverneur. Il fut président de la Société Royale du Canada (1915) et président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le pape l'avait nommé chevalier de Saint-Grégoire et le roi l'avait créé chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges.